

LA PERSONNE PHYSIQUE ADHERENTE A L'AUEG

Tout adhérent ayant fait connaître son intérêt pour un thème est invité aux groupes de réflexion et groupes-projets créés. Il peut rejoindre à son initiative les groupes de travail déjà existants.

L'adhérent reçoit, dès que possible, l'information sur l'existence d'un séminaire, d'une table-ronde, d'une conférence et de tout évènement

et par décision de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007 :

« Le règlement de la cotisation avant le 30 mars de l'année assure la gratuité à toutes les manifestations (groupes, séminaires, tables-rondes, évènements) à l'exclusion des frais de restauration »

L'adhérent reçoit automatiquement les AUEG Infos, les dossiers de l'AUEG et tous les articles, publications réalisés par l'AUEG. Les rapports peuvent lui être adressés à sa demande.

Il est informé des actions en cours de réalisation et peut ainsi se joindre aux autres adhérents qui l'initient.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'AUEG

7C chemin des Prés – Inovallée

38240 MEYLAN

Tél : 04 76 18 28 65 Fax : 04 76 18 28 45

Email : ueg@wanadoo.fr

Site Web : <http://www.ueg.org>

BULLETIN D'ADHESION 2010

ADHERENT A TITRE INDIVIDUEL

M.

Profession ou fonction :

Adresse :

Adresse électronique :

Tél. Fax.

Le versement est effectué à l'AUEG par :

chèque bancaire ci-joint

virement bancaire BPA n°16807 00115 01519065922 0 9 Grenoble

d'un montant de :Euros représentant le montant de sa cotisation 2010 à l'AUEG

Date :

Signature :

Cachet (éventuellement)

66% du montant de votre versement à l'A.U.E.G. est déductible de votre impôt sur le revenu. Un reçu attestant de ce versement vous sera automatiquement adressé.

(Montant des cotisations définies par l'Assemblée Générale du 13 décembre 2005 et confirmées par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2009)

(Cochez le montant retenu)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Membre individuel bienfaiteur cotisation égale ou supérieure à | 240 € |
| <input type="checkbox"/> Membre "individuel" cotisation annuelle de soutien | 120 € |
| <input type="checkbox"/> Membre "individuel" cotisation annuelle | 60 € |
| <input type="checkbox"/> Membre "individuel étudiant" cotisation annuelle | 15 € |
| <input type="checkbox"/> Membre "individuel demandeur d'emploi" cotisation annuelle | 15 € |

66% du montant de votre versement à l'A.U.E.G. est déductible de votre impôt sur le revenu. Un reçu attestant de ce versement vous sera automatiquement adressé.



L'AUEG

Depuis 1947, un laboratoire d'idées et un initiateur d'actions

L'Alliance Université Entreprise de Grenoble a pour objectif de :

- Contribuer à l'innovation et à l'anticipation stratégique pour le développement d'un territoire
- Favoriser la création de valeurs en développant la relation Recherche - Entreprise
- Faire évoluer les formations supérieures
- Valoriser à l'international le lien Culture - Université - Entreprise

Un concept original pour une plus grande créativité

Depuis sa création, l'AUEG est une plate-forme d'échanges pour concrétiser des idées et construire le futur. Elle regroupe des citoyens et les représentants des collectivités, entreprises, universités, organismes de recherche.

Les acteurs : adhérents et partenaires

Les travaux de l'AUEG s'adresse aux cadres et dirigeants d'entreprises, experts et consultants, enseignants, universitaires et chercheurs, professions libérales, membres des collectivités territoriales et, plus largement, à toute personne désireuse de s'investir dans la construction du futur.

L'action de l'AUEG est rendue possible par son réseau de partenaires actifs, des entreprises (multinationales, PME, PMI), des établissements et organismes publics, des collectivités et des associations spécifiques.

Le choix des thèmes d'action suit un processus rigoureux

Les thèmes de travaux sont discutés chaque année au cours d'un bureau élargi à l'ensemble des adhérents. Les actions sont décidées après confirmation de leur viabilité.

La méthode de travail est adaptée à la nature des travaux

L'AUEG a développé de longue date un savoir-faire sur l'animation de groupes de travail, la démarche prospective, l'organisation de séminaires, de tables-rondes, de conférences, la stratégie de projet.

Des personnalités de référence dans les problématiques traitées enrichissent les travaux qui font l'objet de dossiers, d'articles et de publications.